

PROFESSION SPORT ET VIE ASSOCIATIVE 78

FORMATION ASSOCIATIVE GRATUITE

*dans le cadre du Fonds pour le Développement de la Vie Associative
d'Ile-de-France*

Financé par l'Etat (DRJSCS)

*Découvrez nos formations pensées pour les bénévoles
(élus ou responsables d'activités, hors sport)*

FORMATION GRATUITE

Sécuriser les dirigeants dans leur fonction afin d'éviter des situations difficiles

Cette formation a pour objectif de cette formation est de vous apporter les points du droit des associations et de vous donner toutes les informations nécessaires afin d'éviter tout dysfonctionnement.

Point abordés lors de cette formation :

La loi 1901 et ses obligations

L'organisation générale d'une association et ses statuts (les articles obligatoires, les articles recommandés)

Le fonctionnement, l'articulation et la composition des trois organes décisionnaires d'une association (AG/CA/Bureau)

Maitriser le rôle, les pouvoirs, le fonctionnement et le déroulement des AG et autres réunions

Responsabilité civile des dirigeants.

Nous vous attendons nombreux !

Public visé : toute personne élues ou bénévole au sein d'une association.

Dates : mercredis 5 et 12 décembre de 10h00 à 17h30

**Salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de St Quentin en Yvelines
4 rue des Charmes - Z.A du Buisson de la Coudre - 78190 Trappes**

Intervenantes : 2 intervenantes de Profession Sport et Vie Associative 78

**Pour vous inscrire, contactez Morgane LE GLAUNEC au 01.39.20.12.31 ou
contact@profession-sport-78.com**

Frais : adhésion à Profession Sport et Vie Associative 78 (50€)

Déjeuner à la charge du participant.



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

